

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 3 août au 7 août 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : Les banques centrales de la CAE réaffirment leur objectif de monnaie commune
- ❖ **Djibouti** : Renforcement de la coopération logistique avec l'Éthiopie
- ❖ **Kenya** : La BERD accorde 85 M EUR à KCB Bank pour financer les MPME

LE CHIFFRE À RETENIR

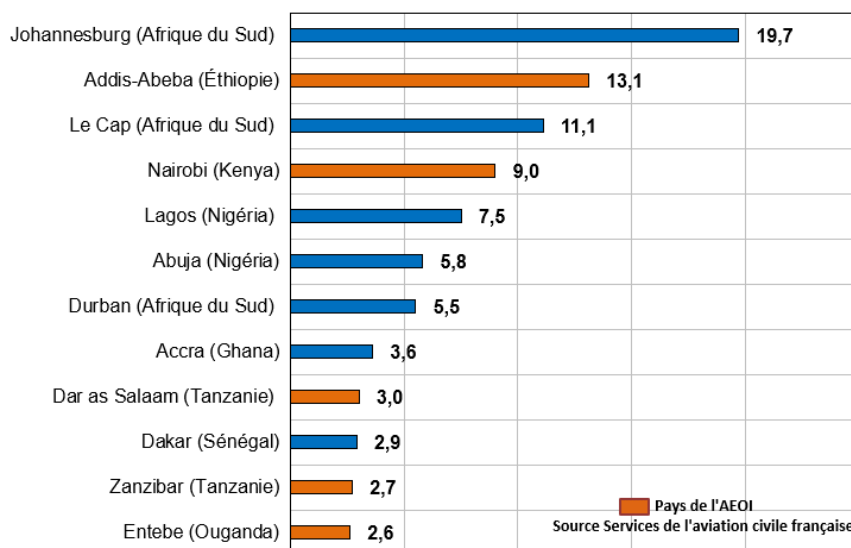
4 ans

Seychelles : Renouvellement de l'accord de partenariat de pêche durable avec l'UE

Le graphique de la semaine

Afrique subsaharienne : classement des aéroports les plus fréquentés

- en millions de passagers, en 2025 -



L'Afrique du Sud demeure le principal hub du transport aérien de passagers en Afrique subsaharienne. L'Afrique de l'Est renforce progressivement son rôle de plateforme régionale avec notamment les aéroports d'Addis-Abeba (13,1 M de passagers en 2025, +8,6 %) et de Nairobi (9,0 M, +2,9 %), tandis que Zanzibar (+13,9 %) et Entebbe (+10,1 %) enregistrent de très fortes croissances. Cette dynamique devrait être soutenue par d'importants investissements dans les infrastructures aéroportuaires. En Éthiopie, le futur aéroport international de Bishoftu pourrait atteindre, à terme, selon les autorités éthiopiennes, une capacité de 110 M de passagers par an. Au Kenya, la modernisation de l'aéroport international Jomo Kenyatta porterait sa capacité à 22 M de passagers par an. Au Rwanda, le nouvel aéroport de Bugesera devrait pouvoir accueillir jusqu'à 14 M de passagers annuels d'ici 2032. D'autres pays de la région, comme la Tanzanie, l'Ouganda, Djibouti et le Burundi conduisent également des projets de construction, d'extension ou de modernisation de leurs infrastructures aéroportuaires.

REGIONAL

Les banques centrales d'Afrique de l'Est réaffirment leur objectif de monnaie unique malgré des divergences persistantes

Le 24 juillet, à Kampala, les sept banques centrales de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'Union monétaire et de l'introduction d'une monnaie unique d'ici 2031. Les critères de convergence prévoient notamment une inflation inférieure à +8,0 %, des réserves de change couvrant au moins 4,5 mois d'importations, un déficit public limité à -3 % du PIB et une dette publique soutenable (50 % du PIB). Le gouverneur de la Banque d'Ouganda, Michael Atingi-Ego, a toutefois souligné les divergences persistantes entre les États membres et la nécessité de renforcer le suivi, la transparence et la continuité des politiques économiques. Si des progrès ont été enregistrés, notamment avec un recul de l'inflation régionale de +9,6 % à +6,7 % en 2025/2026, aucun pays membre ne satisfait encore pleinement toutes ces exigences, ce qui impose d'accélérer la coordination des politiques et les réformes.

Rétablissement des liaisons aériennes entre Madagascar et les Comores

Après quatre ans d'interruption, la compagnie Madagascar Airlines a inauguré le 30 juillet la liaison aérienne entre Antananarivo (Madagascar) et Moroni (Comores), via Mahajanga, une ville côtière située au nord-ouest de la Grande île. Cette liaison sera opérée en ATR 72 deux fois par semaine durant les mois d'août et de septembre, avant de passer à trois rotations hebdomadaires à compter d'octobre 2025. Quant à la compagnie comorienne Royal Air, elle a lancé le 1^{er} août sa nouvelle liaison entre Moroni et Mahajanga, suite à l'obtention d'une autorisation d'exploitation émise par l'Aviation civile de Madagascar le 30 juillet 2026.

DJIBOUTI

Renforcement de la coopération logistique avec l'Éthiopie autour du corridor Addis-Abeba-Djibouti

Fin juillet, une délégation djiboutienne conduite par le ministre des Infrastructures et de l'Équipement, Saïd Nouh Hassan, s'est rendue à Addis-Abeba afin d'échanger avec les autorités éthiopiennes sur le

développement du corridor Djibouti-Éthiopie. À cette occasion, les autorités éthiopiennes ont attribué à Djibouti une parcelle logistique de 50 000 m² au port sec de Mojo, principal hub logistique du pays. Cet espace est destiné à accueillir des infrastructures de stationnement, de stockage et de services pour les transporteurs et opérateurs djiboutiens intervenant sur le corridor. La délégation a également visité les infrastructures ferroviaires d'Indode (port sec en développement, proche d'Addis Abeba) et de Lebu (gare terminus d'Addis Abeba située dans la banlieue) afin d'évaluer les perspectives de développement de la ligne Addis-Abeba-Djibouti et de ses installations de fret, notamment via la coordination des infrastructures de transport.

ÉTHIOPIE

Prise en charge de 50 % de la dette extérieure du groupe sucrier public par le gouvernement éthiopien

Dans le cadre d'un plan de redressement visant à restaurer la viabilité financière de la société d'État *Ethiopian Sugar Industry Group*, le gouvernement éthiopien va prendre en charge la moitié de la dette extérieure de la société. La dette, estimée à 2,1 Md USD, est principalement due à l'inachèvement des projets sucriers notamment celui d'Omo Kuraz dont les dépenses cumulées atteignent 1,1 Md USD. Le principal objectif de cette initiative est d'assurer l'amélioration des performances opérationnelles pour le groupe et de lui permettre de dégager un EBITDA positif. Selon le FMI, les mesures de restructuration commencent à porter leurs fruits, comme en témoigne l'amélioration des performances opérationnelles du groupe. Parallèlement, les autorités ont relancé le processus de privatisation de neuf entreprises sucrières, après plusieurs tentatives échouées en raison d'offres jugées trop faibles et d'obstacles juridiques et techniques. Le gouvernement considère cette réforme comme une étape indispensable pour attirer des investisseurs privés et réduire progressivement la charge que représente le secteur sucrier pour les finances publiques.

Échec du rachat d'Allied Gold par Zijin Gold international

Le groupe chinois Zijin Gold International a mis fin à son projet d'acquisition du groupe canadien Allied Gold, valorisé à 4 Md USD. Les deux entreprises ont annoncé l'abandon de l'opération, les autorisations réglementaires nécessaires, notamment en Chine, n'ayant pas été obtenues avant la date limite fixée au 29 juillet 2026. En revanche, Zijin Gold restera partenaire d'Allied Gold en investissant près de 295 M USD dans le groupe canadien (12,8 M d'actions achetées), ce qui lui permettra de détenir 9,2 % de son capital. Cette injection de fonds servira à accélérer plusieurs projets miniers en Afrique, dont le démarrage de la mine d'or de Kurmuk, en Éthiopie, attendu en août avec une première production attendue rapidement. Allied Gold prévoit également d'utiliser ces ressources pour développer ses activités au Mali, en Côte d'Ivoire et poursuivre ses programmes d'exploration sur le continent.

La Banque centrale renforce l'interdiction de la détention d'actifs virtuels

La Banque centrale éthiopienne (NBE) a renforcé son interdiction des actifs virtuels en précisant que celle-ci s'applique non seulement aux cryptomonnaies, mais aussi aux services d'échange, de transfert, de conservation et aux intermédiaires qui les proposent. Cette clarification vise à combler les failles du dispositif actuel et à freiner le développement des réseaux de transactions non autorisés. Pour la banque centrale, les échanges de cryptomonnaies en birr s'apparentent à un marché des changes parallèle et échappent aux règles de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. À la suite de cette annonce, plusieurs plateformes internationales ont suspendu les transactions pair-à-pair en birr. La NBE précise toutefois que le minage de cryptomonnaies reste autorisé, porté par les capacités hydroélectriques du pays [*N.B. L'octroi de nouvelles licences a été arrêté en 2025*]. En attendant l'adoption d'un cadre réglementaire spécifique, toute utilisation, tout échange ou tout transfert d'actifs virtuels demeure interdit sans autorisation expresse.

KENYA

Légère hausse de l'inflation en juillet

En juillet 2026, l'inflation au Kenya a légèrement augmenté à +6,5 % (après +6,4 % en juin), restant au-dessus du point médian de la fourchette cible de la Banque centrale du Kenya [+2,5 % ; +7,5 %]. Dans le détail, l'inflation des transports a légèrement diminué (+15,6 %, après +16,1 % en juin). L'inflation alimentaire a légèrement augmenté (+9,0 %, après +8,6 %), et l'inflation sous-jacente ont légèrement augmenté (+3,2 %, après +3,1 %).

Précision des exigences applicables à l'assurance obligatoire des visiteurs étrangers

Le 30 juillet 2026, le ministère de la Santé, par le biais d'un avis publié au Journal officiel, a introduit des exigences minimales obligatoires en matière d'assurance santé pour les visiteurs étrangers entrant dans le pays, avec une couverture totale d'au moins 50 000 USD. Ce dispositif, pris en application de la loi de 2023 sur l'assurance santé sociale, prévoit notamment une couverture minimale de 25 000 USD pour le transport médical d'urgence et de 20 000 USD pour les frais médicaux. Des garanties complémentaires sont également requises, notamment 5 000 USD pour le rapatriement des dépouilles mortelles, 1 000 USD pour les soins de santé mentale et 300 USD pour les médicaments prescrits. Ces nouvelles exigences visent à harmoniser le niveau de protection sanitaire des voyageurs entrants tout en fournissant un cadre de référence clair aux assureurs, aux compagnies aériennes et aux autorités chargées de l'immigration. Les polices d'assurance devront être émises par des assureurs agréés conformément à la législation kényane sur les assurances.

Stanbic Bank lance un règlement direct en RMB

Le 31 juillet 2026, Stanbic Bank Kenya a lancé le règlement direct en renminbi (RMB) via le système chinois de paiement interbancaire transfrontalier (CIPS), afin de faciliter des paiements plus rapides et moins coûteux pour les entreprises commerçant avec la Chine. Cette initiative permettra aux entreprises kényanes de régler plus efficacement leurs paiements en RMB auprès de fournisseurs, fabricants et prestataires chinois. Stanbic estime que ce lancement reflète l'approfondissement du partenariat économique sino-kényan, qui s'étend désormais au-delà des infrastructures vers l'industrie

manufacturière, la technologie, la logistique et les énergies renouvelables.

La BERD accorde 85 M EUR à KCB Bank pour financer les MPME

Le 29 juillet 2026, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a annoncé une ligne de crédit de 85 M EUR en faveur de [KCB Bank Kenya](#) afin d'améliorer l'accès au financement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Cette facilité ciblera les entreprises insuffisamment desservies, avec 35 % des financements dédiés aux entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, et 30 % consacrés aux investissements verts éligibles. KCB Bank bénéficiera également d'une assistance technique pour renforcer ses capacités en matière de financement vert. Cet investissement constitue la première opération de la BERD dans le secteur financier kényan depuis le début de ses activités dans le pays en 2025, en cohérence avec ses priorités de développement du secteur privé, d'inclusion financière, d'infrastructures durables et de transition verte.

Suspension des licences d'importation de sucre face à la hausse de la production locale

Le 29 juillet 2026, le secrétaire d'État à l'Agriculture, Kiprono Rono, a annoncé l'arrêt de la délivrance de licences d'importation de sucre aux minoteries locales, estimant que la production nationale avait suffisamment augmenté pour répondre à la demande intérieure. La production mensuelle avait plus que doublé, dépassant 80 000 tonnes métriques contre environ 40 000 tonnes auparavant. Le ministre chargé de l'Agriculture et de l'élevage, Mutahi Kagwe, a ensuite réaffirmé cette directive, demandant au Kenya Sugar Board (KSB) de cesser toute délivrance de licences d'importation. Il a précisé que les importations étaient passées d'environ 210 000 tonnes l'an dernier à environ 60 000 tonnes cette année, un recul en partie lié à une taxe d'accise de 40 KES par kilogramme sur le sucre importé, instaurée par la loi de Finances 2026. Les minotiers ont alerté sur un risque de surstocks et d'arrêts de production, tandis que le gouvernement renforce le respect des délais de paiement et relance la Kwale International Sugar Company, jusqu'alors à l'arrêt.

MADAGASCAR

Hausse du taux directeur de la Banque centrale

A l'issue de son Comité de politique monétaire (CPM) le 4 août 2026 la Banque centrale malgache (BFM) décidé d'augmenter le taux directeur de 50 points de base, à 12,5 %. La dernière hausse de 150 points de base de 10,5 % à 12 % était intervenue en mai 2025. La BFM motive sa décision par la volonté d'atténuer la hausse anticipée des prix dans un contexte international très volatile au Moyen-Orient, de préserver la stabilité financière dans un contexte de surliquidité au niveau des banques, et de sécuriser les objectifs d'inflation de +5,0 % à moyen terme. La BFM prévoit un taux de croissance du PIB à +3,0 % en 2026 (contre +3,8 % prévus lors du précédent CPM de mai 2026), et un taux d'inflation de +10,1 % (contre +9,3 % prévu précédemment), principalement tiré par l'inflation sous-jacente (+11,3 % en glissement annuel fin juin 2026).

MAURICE

Approfondissement du partenariat économique avec le Royaume-Uni

Maurice et le Royaume-Uni ont signé, le 30 juillet à Port-Louis, un protocole d'accord établissant un Partenariat commercial stratégique renforcé, visant à renforcer les échanges commerciaux, les investissements et la coopération économique bilatérale. Ce nouveau cadre prévoit un dialogue régulier entre les deux gouvernements et une association accrue des acteurs privés. Le partenariat cible plusieurs secteurs prioritaires : les économies verte et bleue, les sciences de la vie et la santé, l'éducation et les compétences, les services financiers et professionnels ainsi que le numérique. Il doit notamment contribuer à faciliter les investissements et à faire émerger de nouveaux projets conjoints. L'accord vient consolider une relation économique déjà substantielle. En 2025, les exportations mauriciennes de biens vers le Royaume-Uni (4ème marché à l'export) ont atteint 159,8 M USD selon Trade Map. Quant aux importations de produits du Royaume-Uni (12ème fournisseur de Maurice), elles ont été de 139,6 M USD. Par ailleurs, le Royaume-Uni a été la première source d'investissements directs étrangers (IDE) à Maurice (hors Global Business), avec près de 19,5 Md

MUR (environ 363 M EUR), soit environ 40,5 % des entrées brutes, selon la Banque de Maurice.

UGANDA

Le pays renforce son contrôle sur son corridor d'approvisionnement pétrolier via le Kenya

Le 21 juillet, des membres de l'Uganda National Oil Company (UNOC), la compagnie pétrolière nationale ougandaise, se sont rendus au port de Mombasa au Kenya. Dans le contexte des tensions persistantes au Moyen-Orient, la délégation avait pour objectif de se familiariser avec les infrastructures portuaires et de renforcer la coopération avec les autorités kényanes. Cette visite intervient également alors que l'Ouganda cherche à sécuriser son approvisionnement en produits pétroliers transitant par le Kenya, après des tensions apparues en avril concernant l'allocation de cargaisons destinées au pays dans un contexte de flux tendus. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de l'Ouganda visant à renforcer son contrôle sur son corridor d'approvisionnement énergétique, notamment à travers l'acquisition d'une participation de 20,15 % dans Kenya Pipeline Company (KPC), dont les infrastructures assurent l'acheminement des produits pétroliers vers le pays. Cette démarche revêt une importance particulière dans la mesure où près de 90 % des produits pétroliers consommés en Ouganda transitent encore par le port de Mombasa.

RWANDA

L'UE mobilise 40 M EUR pour soutenir la transformation agricole

Le [ministère des Finances](#) rwandais et l'Union européenne ont signé un accord de financement de 40 M EUR (environ 67 Md RWF) pour mettre en œuvre le programme HANGARIBIHE, destiné à accompagner la transformation du secteur agricole rwandais sur la période 2026-2031. Aligné sur la NST2 et le cinquième Plan stratégique de transformation agricole (PSTA5), le programme financera des investissements dans l'agriculture intelligente face au climat, l'irrigation, la gestion durable des terres et la restauration des écosystèmes. Il vise à renforcer la productivité agricole, la résilience climatique et l'inclusion des petits exploitants, des femmes, des jeunes et des PME rurales. Cet accord illustre la poursuite du partenariat entre l'Union européenne et le Rwanda dans un secteur

considéré comme prioritaire pour la sécurité alimentaire, l'emploi et l'adaptation au changement climatique.

Suppression des réseaux 2G et 3G au profit de la 4G et de la 5G

Le 28 juillet 2026, le Rwanda a annoncé son intention de supprimer progressivement ses réseaux mobiles 2G et 3G vieillissants afin d'accélérer l'extension de la 4G et le déploiement progressif de la 5G. L'arrêt complet de la 3G est prévu pour le 30 juin 2027, tandis que la 2G sera abandonnée ultérieurement, sous réserve d'évaluations de la couverture réseau, de la continuité des services et de la disponibilité d'appareils compatibles. Coordonnée par le ministère du numérique et de l'Innovation et l'Autorité rwandaise de régulation des services publics, cette transition reposera sur plusieurs critères de préparation, notamment une couverture nationale en 4G et le maintien des services essentiels (appels, SMS, mobile money et communications d'urgence). Des phases pilotes d'extinction débuteront dès 2026, parallèlement aux campagnes de sensibilisation et à la poursuite de l'extension du réseau 4G.

Le port de Rusizi entre dans sa phase finale avant sa mise en service

Les autorités rwandaises ont annoncé l'achèvement à 97,5 % des travaux du port de Rusizi, infrastructure stratégique destinée à renforcer les échanges commerciaux sur le lac Kivu et la connectivité avec la République démocratique du Congo. Doté d'une capacité annuelle de plus de 500 tonnes de fret et de 1,8 million de passagers, le port devrait réduire les coûts logistiques, améliorer le transport régional et soutenir le développement économique de la Province de l'Ouest. Le projet, engagé en 2023, a déjà généré plus de 200 emplois durant sa construction et devrait créer de nouvelles opportunités dans les secteurs du transport, du commerce et du tourisme après sa mise en service. Cette infrastructure s'inscrit dans la stratégie gouvernementale visant à renforcer l'intégration régionale et à développer les villes secondaires.

Les Nations Unies souligne la résilience de l'économie rwandaise malgré un contexte mondial incertain

BREVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Dans son rapport *Macroeconomic and Social Overview 2026*, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) classe le Rwanda parmi les économies les plus performantes d'Afrique de l'Est. L'institution met en avant une croissance du PIB de +10,0 % au 1^{er} trimestre 2026, soutenue par l'industrie, les services et l'agriculture, tandis que le FMI anticipe une croissance de +7,2 % sur l'ensemble de l'année 2026. Le rapport souligne également les investissements publics engagés dans les infrastructures, l'agriculture, l'électrification, la santé, l'éducation et l'aéroport de Bugesera, ainsi qu'une gestion prudente de la dette publique. La CEA estime que la poursuite des réformes et le renforcement du rôle du secteur privé seront déterminants pour atteindre les objectifs de la Vision 2050 et de la Deuxième Stratégie Nationale de Transformation du Rwanda, 2024-2029 (NSTS2).

SEYCHELLES

Renouvellement de l'accord de partenariat de pêche durable avec l'UE pour 4 ans

L'Union européenne (UE) et les Seychelles ont conclu, le 27 juillet 2026 à Bruxelles, un nouvel accord de partenariat de pêche durable (APPD) d'une durée de quatre ans. Ce protocole autorise environ 30 thoniers senneurs (dont 12 pour la France, 17 pour l'Espagne et 1 pour l'Italie) et 8 palangriers de surface (4 pour la France, 2 chacun pour l'Espagne et le Portugal) à opérer sous un quota strict de 55 000 tonnes de thon par an, en échange d'une compensation financière européenne de 23 M EUR. 3 M EUR seront notamment destinés au développement de l'économie bleue et à la surveillance maritime, et le renforcement de la gestion durable des ressources. L'accord entrera définitivement en vigueur une fois que les procédures de ratification des deux parties seront achevées. Le précédent accord avait été signé pour une période de 6 ans le 28 février 2020 et avait expiré le 23 février dernier.

SOMALIE

Promulgation de l'accord de l'adhésion à ZLECAf

La Somalie a achevé les procédures nationales relatives à son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). L'annonce a été faite par le Ministre

du Commerce et de l'industrie, à la suite de la ratification de l'accord par le Parlement et sa promulgation par le président Hassan Sheikh Mohamud. Cette promulgation permettra au pays de formaliser son adhésion auprès de l'Union africaine. Par ailleurs, le Comité national de facilitation du commerce a examiné, lors d'une réunion début août, plusieurs mesures visant à réduire les délais de passage aux frontières, à améliorer l'efficacité des procédures douanières et à renforcer la compétitivité des entreprises somaliennes sur les marchés régionaux et continentaux.

Diminution de -25 % de l'aide étrangère

Lors de la 4^e Conférence sur la politique économique, organisée par la Banque centrale de Somalie, le ministre de Finances, Bihi Iman Egeh, a signalé que l'aide financière extérieure à la Somalie a diminué de -25 % entre 2024 et 2025. Le ministre a souligné la nécessité pour la Somalie de réduire rapidement sa dépendance sur l'aide internationale. Le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités économiques nationales et de mobiliser davantage de ressources intérieures afin de compenser la diminution de l'aide et de consolider la stabilité économique à long terme.

SOUDAN DU SUD

Limogeage du Gouverneur de la Banque centrale

Le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, a démis de ses fonctions le gouverneur de la Banque centrale, l'économiste Johnny Ohisa. Ce dernier avait déjà occupé ce poste à deux reprises avant d'être de nouveau nommé en janvier 2026. Il est remplacé par Addis Ababa Othow, qui avait déjà assuré les fonctions de gouverneur de la Banque centrale entre juin et novembre 2025. Ce changement intervient dans un contexte de fortes difficultés économiques, marqué notamment par la baisse des recettes domestiques, des pénuries récurrentes de liquidités, une inflation élevée et la dépréciation de la monnaie nationale.

TANZANIE

Le gouvernement souhaite faire du secteur privé le principal moteur de la mise en œuvre de la Vision 2050

Le 3 août 2026, le gouvernement tanzanien a lancé le cadre de mise en œuvre de la Vision 2050 lors d'un dialogue public-privé présidé par la Présidente Samia Suluhu Hassan. Cette stratégie vise à faire de la Tanzanie une économie industrialisée à revenu intermédiaire supérieur. La Présidente a indiqué que

le secteur privé serait appelé à conduire près de 70 % des actions prévues au cours des 25 prochaines années. La Vision 2050 cible neuf secteurs prioritaires, dont l'agriculture, l'industrie manufacturière, les mines, le tourisme, les services, l'économie bleue et les infrastructures. Sa mise en œuvre débutera avec le Quatrième Plan quinquennal de développement (FYDP IV, 2026/27-2030/31), qui prévoit des réformes destinées à améliorer le climat des affaires et à renforcer les partenariats public-privé.